



## **UN COMMISSAIRE SPORTIF**

**N4**

**A L'ESPERANCE 1893**

Samedi 10 octobre 2009 lors du stage régional d'arbitrage un membre du club a été honoré : Nathalie SCHULER s'est vue remettre son diplôme de commissaire sportif N4.

Nous avons l'habitude de relater les résultats de nos judokas en compétition mais il ne faut pas oublier que l'organisation de celles-ci n'est possible que grâce aux commissaires sportifs. On peut d'ailleurs dire que sans judokas il n'y a pas de combat mais que sans commissaires sportifs il n'y a pas de compétition. Ils doivent avoir connaissance des règlements de compétition et travaillent en collaboration permanente avec l'arbitre. Ils doivent connaître les gestes et annonces de l'arbitre afin de suivre la progression du combat en indiquant correctement les résultats sur le tableau. Assis à la table placée face à l'arbitre ils assurent le suivi de la compétition : tableaux et poules, chronométrage et marquage. Il existe une véritable formation pour devenir commissaire sportif et différents niveaux sont obtenus lors d'évaluations, par la commission d'arbitrage, dans le cadre des compétitions:

commissaire départemental (N1),  
régional (N2),  
interrégional (N3)  
et national (N4).

Nathalie a donc atteint le plus haut niveau de commissaire sportif ce qui lui permettra d'officier lors de compétitions nationales (comme le prochain championnat de France). Elle consacre depuis des années un nombre impressionnant de week-end aux compétitions et ce sont ces années d'engagement personnel au profit du judo qui ont été récompensées par cette nomination. Elle occupe depuis une année le poste de responsable des commissaires sportifs au niveau du CD68 de judo.